



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-20 novembre 2026

Distribution: générale

Point 6 de l'ordre du jour

Date: 8 septembre 2026

WFP/EB.2/2026/6-B/3/Add.1

Original: anglais

Fonctions de contrôle

Pour décision

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique pour le Tadjikistan (2023-2026)

Contexte

Le présent document fait état de la réponse apportée par la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation du plan stratégique de pays (PSP) établi pour le Tadjikistan pour 2023-2026. Fondée sur une approche consultative axée sur l'utilisation, l'évaluation visait à répondre au double objectif consistant à rendre compte de l'action menée et à favoriser l'apprentissage, et a contribué à éclairer l'élaboration du nouveau PSP.

Quatre recommandations ont été formulées, dont une est d'ordre stratégique et trois sont d'ordre opérationnel. Il est indiqué dans la présente réponse si le PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas chacune des recommandations principales et subsidiaires. Y sont précisés également les mesures prévues (ou déjà prises), les entités responsables et le délai de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. S. Hollema
Directeur de pays
courriel: siemon.hollema@wfp.org

M. C. Inwani
Directeur de pays adjoint
courriel: charles.inwani@wfp.org

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: quatrième trimestre de 2026 Recommandation 1: Faire du PAM un catalyseur de systèmes dans le cadre de protection sociale du Tadjikistan, qui est en pleine évolution, en s'attachant, dans le contexte du prochain plan stratégique de pays, à formuler une proposition de valeur qui soit axée sur les systèmes.	Direction du bureau de pays (Bureau du Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale et Bureau du Directeur régional)	La recommandation est acceptée.				
1.1 Utiliser les projets comme points de départ pour favoriser plus largement le renforcement des systèmes, en montrant clairement qu'il ne s'agit pas d'interventions isolées mais, qu'ils soutiennent la vision stratégique globale du PAM.	Direction du bureau de pays (Bureau du Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale et Bureau du Directeur régional)	La recommandation est acceptée.	1. Le PAM a élaboré un PSP pour le Tadjikistan pour 2027-2030 en adoptant une approche systémique, en se concentrant sur le renforcement des capacités du Gouvernement en matière de filets de sécurité réactifs face aux chocs et en présentant clairement la façon dont il entend aider à établir des liens entre les mécanismes nationaux d'intervention face aux catastrophes et la protection sociale. Plus précisément, le bureau de pays poursuivra les objectifs suivants:	Équipe de direction du bureau de pays	Décembre 2027	En cours
			a) élaborer une stratégie de mise en œuvre du PSP ainsi qu'une théorie du changement pour les projets existants, afin de garantir que leur contribution aux stratégies nationales de développement concorde avec le PSP;	Équipes du bureau de pays chargées des programmes ainsi que de la recherche, de l'analyse et du suivi	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			b) rédiger des propositions de projet conformes à l'orientation stratégique du PSP, en veillant à la cohérence verticale de l'action menée.	Équipes du bureau de pays chargées des programmes et des partenariats	Décembre 2027	En cours
1.2 Renforcer les possibilités d'apprentissage croisé et les examens conjoints en interne afin d'améliorer la cohérence des activités, en reflétant cette démarche dans la théorie du changement, de façon à obtenir des résultats plus holistiques.	Direction du bureau de pays (Bureau du Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale et Bureau du Directeur régional)	La recommandation est acceptée.	2. Le bureau de pays élaborera un cadre interne inter-unités pour le suivi des connaissances acquises et des mesures prises, afin de faciliter les échanges entre unités et de renforcer la cohérence entre les diverses activités et entre les différents services intervenant dans le cadre du PSP.	Direction du bureau de pays et unités pluridisciplinaires; bureaux de terrain	Décembre 2026	En cours
1.3 Expliquer clairement la vision du PAM, ses résultats et ses contributions et communiquer à cet égard afin de favoriser une compréhension partagée avec le Gouvernement et les partenaires et de consolider le rôle de premier plan du PAM dans la réflexion concernant la protection sociale, la réduction des risques de catastrophe et les systèmes alimentaires.	Direction du bureau de pays (Bureau du Directeur exécutif adjoint et Directeur de l'Administration générale et Bureau du Directeur régional)	La recommandation est acceptée.	3. Le PSP pour 2027-2030 présente clairement le rôle du PAM en matière de protection sociale, de réduction des risques de catastrophe et de systèmes alimentaires, et ce rôle est bien pris en compte dans les effets directs du PSP. En outre, le bureau de pays entend:	Direction du bureau de pays (équipes chargées des programmes, des partenariats et de la communication)	Septembre 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			a) établir des partenariats avec les ministères chargés de la santé et de la protection sociale, du travail et des migrations et de l'agriculture, ainsi qu'avec le comité pour les situations d'urgence, dans le cadre du mémorandum d'accord global conclu avec le Ministère des affaires étrangères. Cela clarifiera la contribution et le rôle du PAM en tant que catalyseur de systèmes dans chaque domaine d'activité et permettra ainsi de tirer parti des atouts particuliers et principaux points forts de l'organisation dans le pays; b) élaborer un ensemble de messages destinés à promouvoir le PSP, y compris des propositions de valeur thématiques, afin de faciliter la communication externe et les actions de sensibilisation.			

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: élevé Délai de mise en œuvre: quatrième trimestre de 2026 Recommandation 2: Renforcer les dispositifs institutionnels, en misant sur un changement culturel et en favorisant un état d'esprit axé sur la croissance chez les membres du personnel	Équipe de direction du bureau de pays	La recommandation est acceptée.				
2.1 Recenser et cartographier les points de blocage dans les opérations menées par le PAM dans le pays et rationaliser les processus internes de prise de décisions en précisant les pouvoirs délégués aux unités techniques et aux bureaux de terrain. Cela aidera à réduire le recours aux approbations centralisées et permettra de procéder plus rapidement aux ajustements rendus nécessaires par l'évolution de la situation.	Équipe de direction du bureau de pays	La recommandation est acceptée.	1. Le bureau de pays a mis en place divers processus et procédures opératoires normalisées en rapport avec cette recommandation et veillera à ce qu'ils restent à jour. En outre, à la date de juin 2026, le bureau de pays: a) a délégué le pouvoir de prise de décisions concernant les opérations aux responsables des bureaux de terrain et à d'autres responsables de services pour assurer le bon déroulement des opérations; b) a révisé la composition des comités, des conseils et des groupes d'experts du bureau de pays afin de permettre des processus de prise de décisions plus rapides et plus rationalisés.	Direction du bureau de pays (équipes du bureau de pays chargées de la gestion administrative et de la gestion financière)	Juin 2026	Terminé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
2.2 Donner plus de moyens aux effectifs recrutés sur le plan national en définissant clairement leur mission, en leur confiant des responsabilités et en développant leurs capacités de façon ciblée, et tirer parti de leur connaissance du contexte national et du rôle stratégique qu'ils peuvent jouer s'agissant de pérenniser les processus à long terme qui nécessitent une mobilisation régulière sur un temps long.	Équipe de direction du bureau de pays	La recommandation est acceptée.	2. Au premier semestre 2026, le bureau de pays a entrepris un processus d'adaptation structurelle. À la suite de cette réorganisation, il réexamine les descriptifs de plusieurs postes pour vérifier qu'ils correspondent aux besoins des programmes qu'il met en œuvre. L'équipe du bureau de pays chargée des ressources humaines organise également des séances d'information sur le système d'examen de performance PACE du PAM, les objectifs d'apprentissage et l'évolution de carrière. En outre, le bureau de pays entend: a) achever l'examen du mandat et des descriptifs de poste et des séances d'information sur PACE et les objectifs d'apprentissage d'ici à la fin de 2026; b) diffuser des informations sur les possibilités d'apprentissage disponibles via des plateformes institutionnelles telles que WeLearn et le portail ELM du PAM fondé sur l'intelligence artificielle, et promouvoir une culture de l'apprentissage croisé et des échanges en interne (en utilisant des mécanismes de coordination existants);	Superviseurs du bureau de pays (équipe de direction du bureau de pays et équipe chargée des ressources humaines)	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			c) déléguer certaines attributions aux responsables des bureaux de terrain et aux responsables d'unités recrutés sur le plan national, conformément aux lignes directrices institutionnelles concernant les assurances à donner quant à l'action menée, et tout en tenant compte des conflits d'intérêts, des capacités techniques et des savoir-faire et en maintenant la séparation des tâches.			
2.3 Revoir la structure et la dotation en effectifs de sorte que les bureaux et les équipes ayant besoin de plus de monde pour assurer les services d'appui et le suivi des programmes soient dotés des ressources voulues afin de continuer à mettre en œuvre des programmes de grande qualité adaptés au contexte.	Direction du bureau de pays (Sous-Division de la planification et de la stratégie en matière d'effectifs)	La recommandation est acceptée.	3. Le bureau de pays a entrepris un processus d'adaptation structurelle, et la nouvelle structure du bureau est effective depuis le 8 juin 2026. Cette structure est conçue pour appliquer les principes d'adéquation et de pérennisation en matière de mobilisation des ressources. Tous les ajustements de personnel seront terminés d'ici à la fin de 2026.	Équipe du bureau de pays chargée des ressources humaines (direction du bureau de pays)	Décembre 2026	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: premier trimestre de 2027 Recommandation 3: Consolider le portefeuille d'activités du PAM relatives au renforcement de la résilience et au climat, en l'ancrant dans son contexte, en vue d'en accroître la pérennité en faisant le lien avec les systèmes nationaux.	Bureau de pays (unité du bureau de pays chargée de l'adaptation aux changements climatiques et du renforcement de la résilience)	La recommandation est acceptée.				
3.1 Établir des liens plus explicites entre les interventions relatives à la création d'actifs et aux moyens d'existence, d'une part, et celles portant sur la résilience face aux changements climatiques, de l'autre, en suivant une approche intégrée qui mette en rapport ces activités avec les actions anticipatoires et les services climatologiques, afin de montrer clairement de quelle façon les investissements réalisés par le PAM au niveau communautaire contribuent	Unité du bureau de pays chargée de l'adaptation aux changements climatiques et du renforcement de la résilience	La recommandation est acceptée.	1. Dans le cadre du PSP pour 2027-2030, le PAM adopte une approche axée sur l'échelonnement et la superposition des opérations, qui relie explicitement l'intervention d'urgence, la création d'actifs, l'action anticipatoire et les services climatologiques. Des produits précis sont définis et associés à des objectifs d'activités secondaires dans le cadre logique et la ligne de visée du PSP, afin de parvenir à un portefeuille d'activités intégré. Au cours de la mise en œuvre du PSP, le bureau de pays entend: a) adapter le ciblage géographique et le ciblage des bénéficiaires chaque fois que cela est possible afin d'assurer la continuité de l'assistance pour tous les effets directs du PSP et de mettre à jour la stratégie de ciblage existante;	Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipe du bureau de pays chargée de l'adaptation aux changements climatiques et du renforcement de la résilience; bureaux de terrain; partenaires coopérants)	Décembre 2028	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
aux capacités d'adaptation nationales, à la réduction des risques de catastrophe et à la durabilité écologique, tout en renforçant la prise en main par les institutions.			b) promouvoir l'ancrage local en mettant en place le Comité directeur du Fonds vert pour le climat et les comités d'adaptation de district en tant que modèles d'appropriation institutionnelle pour l'investissement communautaire;			
			c) prendre note et rendre compte des liens avec les cadres nationaux d'adaptation (stratégie nationale de développement à l'horizon 2030 et stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe, par exemple) dans les rapports annuels consacrés au pays et dans les rapports aux donateurs.			
3.2 Veiller à ce que les activités ayant trait au renforcement de la résilience communautaire et à l'adaptation aux chocs climatiques soient assorties d'une stratégie de pérennisation claire faisant le lien avec les systèmes nationaux de protection sociale, d'adaptation et de réduction des risques de catastrophe ainsi qu'avec les systèmes alimentaires.	Unité du bureau de pays chargée de l'adaptation aux changements climatiques et du renforcement de la résilience	La recommandation est acceptée.	2. Le bureau de pays élaborera dans sa version finale une stratégie de pérennisation unifiée pour les interventions relevant d'un portefeuille de projets de renforcement de la résilience qui relie la résilience des communautés aux structures locales existantes, à la protection sociale, aux systèmes alimentaires locaux et aux mécanismes de réduction des risques de catastrophe.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipes du bureau de pays chargées de l'adaptation aux changements climatiques et du renforcement de la résilience, de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise, des programmes en milieu scolaire, de la protection sociale, et de la recherche, de l'analyse et du suivi; bureaux de terrain)	Mars 2027	En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
Degré de priorité: moyen Délai de mise en œuvre: troisième trimestre de 2026 Recommandation 4: Promouvoir et encourager l'intégration des activités d'alimentation scolaire dans un programme d'alimentation scolaire national évolutif et pérenne.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (Service chargé de la nutrition, des repas scolaires et de la protection sociale)	La recommandation est acceptée. ¹				
4.1 Générer des données factuelles et des données d'apprentissage sur les possibilités de mise à l'échelle et sur la viabilité à long terme du programme d'alimentation scolaire de type monétaire, les activités de génération de revenus et celles d'alimentation scolaire utilisant la production locale en vue de s'en servir pour promouvoir la prise en main de ces activités par les autorités nationales.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (Service chargé de la nutrition, des repas scolaires et de la protection sociale)	La recommandation est acceptée.	1. Le bureau de pays reconnaît l'importance de générer des données factuelles fiables sur les initiatives innovantes menées dans le domaine des repas scolaires afin d'éclairer le Gouvernement dans sa prise de décisions et de faciliter une transition progressive vers des modèles de repas scolaires gérés et financés au niveau national. Le bureau de pays entend:			

¹ Compte tenu de la nature à long terme des efforts visant à soutenir l'intégration des repas scolaires dans un programme national évolutif et pérenne, le bureau de pays considère cette recommandation comme un processus continu. Pour cette réponse de la direction, la date limite proposée pour le suivi et l'établissement de rapports est fixée à décembre 2028.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			a) mener un examen complet et structuré des connaissances et une évaluation de l'état de préparation des écoles afin de déterminer, en fonction du contexte, les modèles et les établissements susceptibles d'être transférés sous la responsabilité du Gouvernement. Cela s'appliquera aux modèles de programmes de repas scolaires utilisant les transferts de type monétaire, aux activités génératrices de revenus en milieu scolaire et à l'assistance classique. Les indicateurs suivants seront notamment pris en considération: le coût par enfant, le degré d'opportunité des transferts, la gestion financière au niveau des écoles, la qualité des repas, l'inclusion, les risques, l'obligation de rendre compte aux élèves et aux parents, et la faisabilité du financement ou du cofinancement par le Gouvernement. Cela guidera également la redéfinition des priorités des écoles couvertes par le modèle de programmes de repas scolaires fondés sur l'approvisionnement direct en produits alimentaires;	Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipes du bureau de pays chargées des programmes en milieu scolaire et de l'évaluation, de l'analyse et du suivi; bureaux de terrain; unité chargée des programmes en milieu scolaire au Ministère de l'éducation et des sciences)	Décembre 2028	Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			b) analyser les données de suivi des activités génératrices de revenus en milieu scolaire et des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale afin de déterminer les modèles qui sont avantageux, viables et transposables à plus grande échelle, par région, taille des établissements et type d'activité. L'analyse permettra de ventiler les revenus, les dépenses, les résultats financiers, les tendances saisonnières des ventes, le potentiel d'approvisionnement et les obstacles concrets rencontrés par les écoles; c) conseiller le Gouvernement sur l'intégration des données factuelles et des recommandations issues des initiatives pilotes dans la feuille de route, le cadre d'orientation et la stratégie de transition du programme national d'alimentation scolaire, en utilisant l'indice de vulnérabilité des écoles et l'analyse de la préparation opérationnelle.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipes du bureau de pays chargées des programmes en milieu scolaire et de l'évaluation, de l'analyse et du suivi; bureaux de terrain) Équipe du bureau de pays chargée des programmes	Décembre 2028 Décembre 2028	En cours Non commencé

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
4.2 Fournir aux autorités et aux écoles une assistance technique afin d'accroître encore la portée des initiatives en milieu scolaire selon une approche intégrée qui promeuve la production locale et élargisse les possibilités d'achat.	Unité du bureau de pays chargée de l'alimentation scolaire (Service chargé de la nutrition, des repas scolaires et de la protection sociale)	La recommandation est acceptée.	2. Le bureau de pays continuera d'aider le gouvernement à renforcer, à transposer à plus grande échelle et à progressivement ancrer au niveau local des modèles de repas scolaires pérennes en encourageant la mise en place de potagers scolaires et la production d'aliments par les communautés, en renforçant les systèmes d'achats locaux lorsque cela est possible et en travaillant avec les établissements et les populations pour améliorer leur capacité à fournir des repas nutritifs quotidiens aux enfants. Étant donné que les communautés locales apportent déjà des contributions en nature aux écoles bénéficiant de son assistance, le PAM encouragera le recours à la production locale avec prudence afin de s'assurer que cette production complète les mécanismes communautaires d'aide existants et ne vienne pas perturber les mécanismes en question. Compte tenu de la dépendance du pays à l'égard des produits alimentaires de base importés en raison des limites de la production locale, le bureau de pays se concentrera sur les ingrédients dont la production locale est réalisable.		Décembre 2028	En cours Il s'agira d'un processus continu mené tout au long de la durée du PSP, qui sera suivi et documenté dans les rapports annuels consacrés au pays.

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			Le bureau de pays entend: a) fournir une assistance technique aux écoles, aux autorités locales et au Ministère de l'éducation et des sciences dans le cadre des efforts visant à intégrer les activités d'alimentation scolaire utilisant la production locale dans les systèmes nationaux. Cela comprendra l'élaboration et la mise en pratique de lignes directrices sur les achats locaux, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, tout en offrant aux petits exploitants agricoles, aux producteurs locaux et aux communautés scolaires de nouvelles possibilités de contribuer aux chaînes d'approvisionnement en denrées périssables; b) collaborer avec les administrations des écoles, les associations parents-enseignants, les autorités locales et les groupements de producteurs pour renforcer leurs capacités en matière de planification, de gestion et de supervision des initiatives menées en milieu scolaire (potagers scolaires, serres et activités génératrices de revenus) et dispenser des formations sur la manutention après récolte, la sécurité sanitaire des aliments, l'assurance qualité et les exigences du marché pour l'approvisionnement des programmes de repas scolaires;	Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipes du bureau de pays chargées de l'évaluation, de l'analyse et du suivi, du renforcement de la résilience et des programmes en milieu scolaire; bureaux de terrain; unité chargée des programmes en milieu scolaire au Ministère de l'éducation et des sciences; homologues gouvernementaux) Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipes du bureau de pays chargées de l'évaluation, de l'analyse et du suivi, du renforcement de la résilience et des programmes en milieu scolaire; bureaux de terrain; unité chargée des programmes en milieu scolaire au Ministère de l'éducation et des sciences; homologues gouvernementaux)	Décembre 2028 Décembre 2028	En cours En cours

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (unités d'appui et autres acteurs apportant un appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et unités d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre	État d'avancement
			c) consigner et diffuser les bonnes pratiques et les enseignements tirés des initiatives d'alimentation scolaire utilisant la production locale et des initiatives d'achats locaux afin d'éclairer la transposition des activités dans tout le pays et l'élaboration de politiques nationales.	Équipe du bureau de pays chargée des programmes (équipes du bureau de pays charges des programmes en milieu scolaire, de l'évaluation, de l'analyse et du suivi, et de la communication; unité chargée de l'alimentation scolaire au Ministère de l'éducation et des sciences; homologues gouvernementaux)	Décembre 2028	En cours